

DINAN. Trois jours dédiés au bien-être

La 3^e édition du salon du bien-être aura lieu les 26, 27 et 28 janvier, place Pleven, à Dinan. Parmi les nouveautés, un film, la veille et une demi-journée gratuite le vendredi.

Gérard Henry et Dominique Denier sont bien rodés : ils organisent quatre salons du bien-être en Bretagne depuis trois ans. Alors, pour la nouvelle édition dinannaise qui aura lieu dans une semaine, ils remplissent quasiment le chapiteau avec 85 exposants et pas moins de 25 conférences. Avec un thème simple et philosophique à la fois : 'Le bonheur pour tous' ! « Le bonheur et le bien-être » vont bien ensemble, estiment les deux organisateurs.

Innovation : le salon sera lancé, en quelque sorte, jeudi 25, à 20h15, au cinéma Émeraude, par la projection d'un film documentaire portant sur cette vaste question : « C'est quoi le bonheur ». « Il y a autant de réponses que d'humains », résumant les deux messieurs, enthousiasmés par le réalisateur Julien Péron qui a traversé 25 pays, et interviewé pendant quatre ans, des êtres de toutes origines, classes sociales, etc. pour connaître leurs réponses individuelles. Entrée 5€.

Le lendemain, démarrage du salon, de 14h à 18h avec cette particularité que l'entrée sera gratuite et non pas 2€ comme ce sera le cas pendant le week-end.

Les stands seront des plus variés et tourneront autour de trois idées de bien-être : le



Le salon, c'est vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28.

sport, le corps, l'esprit. Les visiteurs découvriront donc de nombreux produits naturels. Dans la cosmétique, de la bave d'escargot comme de l'aloë vera, plante très en vogue. Ils pourront discuter avec des naturopathes, s'enquérir de nouveaux matériaux issus de l'éco-habitat et donc respectueux de l'environnement, se renseigner sur le Feng shui,

discipline qui a pour but d'optimiser la circulation de l'énergie, dans la maison, etc. De nombreux ateliers proposeront aux visiteurs de goûter à divers produits ou tester la reflexologie, certains types de massages, etc.

Quant aux conférences, elles parleront flore intestinale, bicarbonate, géobiologie, hypnose, etc. Un week-end n'y suffira pas !

PANNE.

À Trigavou, un mois sans téléphone ni Internet

Le 18 décembre dernier, lors de travaux d'élagage au Bois de la Motte, un câble aérien a été sectionné, privant ainsi plusieurs habitants de six villages de Trigavou de téléphone et d'internet. « Le propriétaire est venu en mairie signaler la coupure du câble, et la commune a aussitôt prévenu l'opérateur public Orange » explique Loïc Lemoine, premier adjoint.

Le 29 décembre, après de multiples appels sur serveur vocal ou autres plateformes, ainsi qu'au directeur régional, l'opérateur public n'avait toujours rien mis en œuvre pour

que les usagers dont la ferme de la Paumerais alors en pleine période de commandes de Noël, puissent retrouver téléphone et internet.

Las, le maire Jean-Paul Leroy décide alors de faire pression sur l'opérateur en exposant la situation dans la presse quotidienne, le mardi. Mercredi et jeudi, des techniciens étaient sur le terrain afin de réparer les dégâts, mais avec en prime un morceau de câble à remplacer car une portion de ce dernier, tombée à terre, a été volée. Le réseau a été rétabli jeudi pour tous les villages.



Un câble aérien sectionné par erreur, le 18 décembre, a privé six villages de Trigavou de téléphone et d'Internet. La réparation n'a eu lieu que jeudi dernier...

Patira : Bretagne Vivante précise

Via un communiqué Bretagne Vivante, Rance Émeraude tient à apporter les précisions suivantes à propos d'un projet de parc aventure à Saint-Hélen, dans la forêt de Coëtquen :

« Contrairement à ce qui est écrit dans l'article paru dans le Petit Bleu du 4 janvier 2018 (*), Bretagne Vivante n'a jamais donné un avis favorable au projet Patira. Elle a été invitée le 20 septembre 2016 par l'Office National des Forêts à une rencontre avec l'association « l'asso de la forêt » pour une visite du site et une information sur le projet.

Bretagne Vivante qui intervient au titre de son expertise naturaliste a posé de nombreuses questions lors de cette rencontre :

quelles raisons justifient que l'Office National des Forêts concède une grande parcelle forestière composée de hêtres et chênes, proche d'un habitat d'intérêt communautaire protégé ? Est-ce que les porteurs du projet ont conscience que les travaux prévus se situent à proximité de colonies de mises-bas de chauves-souris, espèces d'intérêt communautaire et que le site est dans l'aire de vie de ces colonies. Que les lisières de forêt

sont des zones exceptionnelles en matière de biodiversité. Comment les impacts sur la nature et l'avifaune vont-ils être évalués ?

Une partie de la forêt va être fortement impactée par les installations, le parking, la restauration et les déchets : quelles mesures sont prévues ? Combien d'arbres seront détruits ?

Le projet aura-t-il un contenu pédagogique de qualité permettant au public de découvrir la valeur de la forêt et la place de l'homme dans la nature ?

Pour l'instant Bretagne Vivante est dans une position de dialogue vigilant. Elle pose la

question de l'intérêt et du coût d'un tel projet mais ce n'est que lorsque le projet sera rédigé et les études demandées auront été publiées que l'association prendra position.

D'ici là personne n'est autorisée à parler en son nom. »

(* L'exacte phrase incriminée : « Même la très inflexible association de protection de l'environnement « Bretagne Vivante » aurait donné son assentiment, assurent Corinne Rabet et Maël Félin, présidente et vice-président de l'association « A l'asso de la Forêt ».

Elevage : télé-déclaration ouverte pour les aides

La procédure de télé-déclaration 2018 est ouverte depuis le 1^{er} janvier 2018 pour les aides animales: aide ovine, aide caprine, aide aux bovins laitiers et aide aux bovins allaitants.

La télé-déclaration sur le site Télépac est obligatoire pour bénéficier de ces aides. Ce site permet de déposer sa demande d'aide et le cas échéant de la modifier. Pour les aides ovines et caprines, la télé-déclaration est ouverte jusqu'au 31 janvier 2018. Pour les aides aux bovins allaitants et laitiers, la télé-déclaration est ouverte jusqu'au 15 mai 2018.

Le magasin s'est fait une beauté
1/2 porc acheté = 1 pot de nillettes OFFERT

venez le découvrir !
Ainsi que nos nouveaux produits

22490 PLESLIN - 02 96 27 19 57
www.ferme-les-ubriais.com

16-25 ans : tentés par une expérience à l'étranger ?

Ce jeudi 18 janvier à 14h, la Mission Locale en partenariat avec le FJT et l'association Intercultura propose une information collective sur le thème de la mobilité internationale. Différents programmes ou projets pourront être présentés aux jeunes 16-25 ans susceptibles d'être intéressés par une expérience à l'étranger : rencontre de jeunes, Service volontaire européen, programmes Ariane, Auberge, Pélican etc. Contact : Mission Locale du Pays de Dinan - 5 rue Gambetta à Dinan - 02 96 85 32 67.

Zoom côté artisan (publireportage)



Couverture Villalon Le savoir-faire avant tout !

L'entreprise Villalon est spécialisée dans la couverture. « Le métier de couvreur est une véritable passion. J'ai toujours mis en avant la qualité et le savoir-faire » explique l'artisan élu meilleur ouvrier de France en 2000. L'entreprise propose ses services de couverture, zinguerie, ramonage, étanchéité, pose de fenêtre de toit, couverture en zinc, ornementation métallique, bardage PVC, épis et galerie de faîtage. Nous intervenons pour la rénovation mais aussi pour le neuf et notamment les maisons plus contemporaines.

PATRICK VILLALON

1, chemin des Cordiers à Dinan et 5, rue du Vent d'Autan à Taden
02 96 39 84 08